

OFFICE NOTARIAL Emmanuelle RIVES

68, Avenue Charles Rouxel 77340 PONTAULT-COMBAULT

01 85 35 00 75 – office.rives@notaires.fr

Vente d'un lot en copropriété

- ✓ Le titre de propriété.
- ✓ La copie de la dernière taxe foncière et la taxe d'habitation.
- ✓ Le questionnaire d'état civil (à compléter).
- ✓ Le livret de famille, et contrat de mariage (si un contrat de mariage a été signé avant votre union).
- ✓ Les pièces d'identités de toutes les parties, (si c'est une société, les statuts et l'extrait de Kbis).
- ✓ Indiquer le montant du prix de vente et du dépôt de garantie (qui sera versé à la signature du compromis et encaissé).
- ✓ L'état des Risques et pollution (valable 6 mois).
- ✓ Le certificat Loi Carrez (mesurage), pour un bien en copropriété uniquement.
- ✓ Le diagnostic de performance énergétique.
- ✓ Le diagnostic amiante, (si construction antérieure à 1997).
- ✓ Le diagnostic plomb (si construction antérieure à 1949).
- ✓ Le diagnostic gaz (si l'immeuble possède une installation au gaz de plus de 15 ans).
- ✓ Le diagnostic électricité (si l'immeuble possède une installation électrique de plus de 15 ans).
- ✓ Le diagnostic termites (valable 6 mois), pour les communes concernées uniquement.
- ✓ La copie du bail (si le bien fait l'objet d'une location, et copie du congé donné au ou par le locataire).
- ✓ Le règlement de copropriété et ses modificatifs.
- ✓ Le carnet d'entretien.
- ✓ La fiche synthétique de copropriété.
- ✓ La fiche d'immatriculation de la copropriété.
- ✓ Le pré-état daté (à demander au syndic).
- ✓ Les procès-verbaux des assemblées générales des copropriétaires des trois dernières années.
- ✓ Les trois derniers appels de fonds (charges syndic).

Je vous saurais gré de bien vouloir m'adresser lesdits documents afin que l'on puisse préparer l'avant-contrat et envisager un rendez-vous pour sa signature.

Cordialement,

L'Office Notarial RIVES